DOIT-ON FAIRE AUMÔNE DE LA VALEUR DU POIDS DES CHEVEUX DU NOUVEAU-NÉ ?

Publié par Cheikh Salih Al-Fawzan. Publié dans Education des enfants

Doit-on faire aumône de la valeur du poids des cheveux du nouveau-né ?
Cheikh Salih Ibn Fawzan Al-Fawzan

Unable to embed Rapid1Pixelout audio player. Please double check that: 1)You have the latest version of Adobe Flash Player. 2)This web page does not have any fatal Javascript errors. 3)The audio-player.js file of Rapid1Pixelout has been included.

Télécharger | 0min 13

Question :
Concernant les cheveux du nouveau-né, est-il rapporté qu'il faut les peser et faire une aumône correspondant à la valeur du poids de ses cheveux ?

Réponse :

Ceci a été dit mais cela n'a pas été confirmé par une preuve. Cela n'a pas été confirmé par une preuve.

[Fin de la réponse de Cheikh Salih Ibn Fawzan Al-Fawzan, qu'Allah le préserve]

Traduit et publié par an-nassiha.com

Source : alfawzan.af.org.sa/node/13710